

MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS



SÉANCE ORDINAIRE 19 janvier 2021

1.- Ordre du jour

Accepté tel que rédigé et communiqué

1 a) Questions du public

2.1- Adoption et suivi du procès-verbal

La séance extraordinaire tenue le 1^{er} décembre
2020

2.2- Adoption et suivi du procès-verbal

La séance ordinaire tenue le 14 décembre 2020

2.3- Adoption et suivi du procès-verbal

La séance extraordinaire tenue le 17 décembre
2020

3-Comptes à payer – aout 2020 de plus de 3000 \$

AGENCE POUR VIVRE CHEZ SOI	
TOTAL	6 964.11
ÉNERGIES SONIC INC.	
TOTAL	3 768.53
A.TREMBLAY & FRERES LTEE	
TOTAL	3 802.53
CONSTRUCTIONS ST-GELAIS	
TOTAL	5 211.25

MRC DE CHARLEVOIX

TOTAL

3 463.33

MUNICIPALITE DE ST-URBAIN

TOTAL

5 875.22

**TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY
AVOCATS**

TOTAL

11 810.52

3.1 - Liste des chèques et des paiements

La liste des chèques et des paiements suivant les comptes acceptés en décembre 2020

4.1- Avis de motion – Abrogeant le règlement no 653 et adoptant le règlement no 657

Imposer la mise en place, le maintien et l'entretien d'appareils destinés à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout et d'exonérer la Municipalité en cas de non-respect de ce règlement.

4.1.1- Dépôt et présentation du règlement no 657

Imposer la mise en place, le maintien et l'entretien d'appareils destinés à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout et d'exonérer la Municipalité en cas de non-respect de ce règlement.

4.2- Avis de motion – Amendant le règlement no 585

Avis de motion est par la présente donné à l'effet de présenter le Règlement no 658 modifiant le Règlement sur les permis et certificats #585 dont l'objet est d'ajouter l'article 5.5.18 concernant le certificat de résidence de tourisme et modifier l'article 7.2 dudit règlement afin de créer une tarification relative pour le certificat de résidence de tourisme.

Cet avis de motion provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés.

4.2.1-PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 658 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS #585

A pour objet de régir la mise en place d'un certificat d'occupation annuel pour l'usage Résidence de tourisme sur le territoire de la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François.

4.3- Avis de motion – Amendement le règlement no 603 (zonage)

Avis de motion est par la présente donné, de la présentation du règlement no 658 modifiant le Règlement de zonage #603 dont l'objet est d'agrandir la zone H-1 à même la zone F-4, modifier les zones H-35 et H-36, modifier les zones H-8 et H-9, de modifier les usages autorisés en zone H-2, modifier l'article 15.15.1, modifier l'article 15.15.2 et créer l'article 15.15.3.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés dans la zone concernée.

4.3.1- Projet 1 du règlement no 659 – amendement au règlement de zonage no 603

Projet 1 du règlement no 659 est en fichier séparé afin que toutes personnes intéressées puissent le consulter

4.4- Avis de motion – amendement au règlement de construction

Avis de motion est par la présente donné, de la présentation du règlement no 660 modifiant le règlement de construction pour y intégrer l'imposition de la mise en place, le maintien et l'entretien d'appareils destinés à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout

4.4.1- Présentation du projet de règlement no 660 modifiant le règlement de construction

Règlement modifiant le règlement de construction pour y intégrer l'imposition de la mise en place, le maintien et l'entretien d'appareils destinés à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout

4.5- Règlement no 654 – Amendement au règlement no 607 – Code d'éthique et de déontologie des élus

Tout membre du conseil, en caucus, lors d'une réunion de travail, en assemblée publique, au bureau municipal ou autrement dans l'exercice de ses fonctions se doit d'agir et de s'adresser avec respect à l'égard de son (ses) interlocuteur(s) et s'abstenir de toute entrave, ingérence et/ou formulation de propos disgracieux, diffamatoires, injurieux, humiliants, offensants et/ou blessants, que ce soit à l'égard de toute personne présente ou non. Le maire conserve tous ses pouvoirs prévus en vertu du Code municipal, notamment à l'article 142

Règlement no 654 - Suite

Il est également interdit à un élu de participer à une ou des rencontres, réunions, assemblées avec des tiers et d'y discuter, divulguer ou échanger sur toute information et/ou documentation confidentielle et/ou privilégiée concernant la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François et/ou la conduite des affaires de cette dernière et ce pour favoriser ses intérêts personnels ou ceux d'une autre personne.

5.1 - Harold Racine – Fin de probation (REPORTÉ)

5.2- Michel Thibodeau – Fin de probation

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François confirme la fin de probation de monsieur Michel Thibodeau à titre de responsable de l'urbanisme.

5.3- Emploi – Adjointe administrative

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François procède à l'embauche de Nathalie Louison, pour occuper le poste d'adjointe administrative 3 et ce, selon l'analyse faite par Mme Lydie Guay.

5.4- Direction générale – Employé cadre

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François embauche M. Stéphane Simard au titre de directeur général et secrétaire-trésorier pour la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François et que M. Simard entrera en poste le 15 février 2021.

5.5- Bibliothèque – nomination – Responsable

Que le conseil municipal est heureux de la nomination de Mme Viviane Guay au titre de responsable de la Bibliothèque municipale Gabrielle Roy.

5.6- Transport Adapté de Charlevoix Ouest

Acceptation du paiement de la quote-part 2021 au
montant de 2 442\$ à Transport Adapté de
Charlevoix Ouest

5.7- Demande de subvention – Emplois d'été Canada 2021

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François entérine le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du ministère concerné, pour l'embauche d'étudiants pour la saison estivale 2021, au volet loisir, culture et/ou travaux publics & urbanisme ;

5.8- Renouvellement cotisation annuelle ADMQ

Que le conseil municipal autorise le renouvellement de la cotisation annuelle à l'ADMQ au montant de 990 \$ excluant les taxes applicables et 780\$ incluant les taxes pour les assurances ;

5.9- Renouvellement contrats annuels – PG Système

Que le conseil municipal renouvelle le contrat d'entretien et de soutien de PG Système, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

5.10- Renouvellement - Équipements de bureau

Le conseil municipal de de Petite-Rivière-Saint-François autorise l'achat de nouvelles chaises de bureau, pour la somme de 3 500.00\$;

5.11-Résolution de concordance et de courte
échéance relativement à un emprunt par billets au
montant de 1 029 700 \$ qui sera réalisé le
26 janvier 2021

Règlements d'emprunts numéros 330 et 561

5.12- Food Truck – Le Versant

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François entérine l'acceptation qui autorise Le Versant à opérer un Food truck pour la période du 19 décembre 2020 au 15 avril 2021 ;

5.13- Achat – Ordinateur portable

Le conseil autorise l'achat d'un ordinateur portable.

5.14- Achat – Conteneur Parc industriel

Le conseil autorise l'achat d'un ou de conteneurs usagés et dont le montant ne pourra excéder un montant total de 10,000\$.

5.15- Achat – Boîte à sel F-550

Que le conseil autorise l'achat d'une nouvelle boîte à sel et son installation par Équipement Twin Inc au montant de 11,098.00\$ avant taxes applicable.

5.16- Taxation 2021 – Révision du taux d'intérêt

Le conseil autorise le maintien du taux d'intérêt à 0% du 1^{er} janvier au 31 mars 2021 ;

5.17- Budget participatif

Attendu la volonté du conseil municipal d'inclure la participation citoyenne au développement de différents projets sur son territoire le conseil autorise la mise en place du projet de budget participatif.

5.18- SPCA – Renouvellement de contrat

Que le conseil autorise le renouvellement du contrat avec la SPCA pour une période de 5 ans.

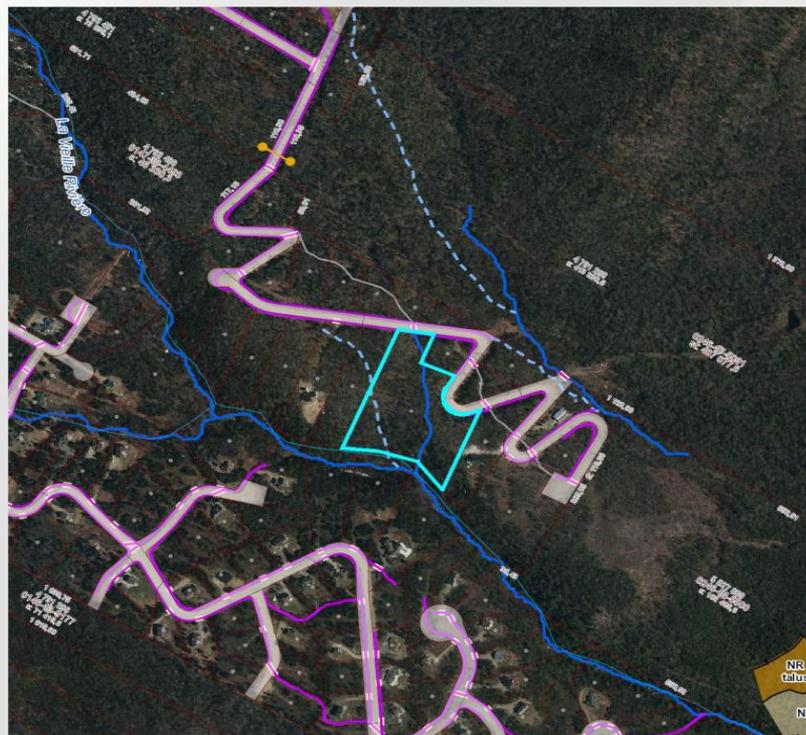
5.19- Poste Adjointe Administrative

Que le conseil autorise l'affichage à l'interne du poste d'adjointe administrative niveau 2, conformément à la convention collective en vigueur.

5.20- Demande de dérogation mineure relativement à
la construction d'une résidence d'une hauteur de
11,6 mètres en zone H-24 pour le lot 6 362 264
situé sur le chemin Alfred-Pelland

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François

SÉANCE JANVIER 2021



5.20-

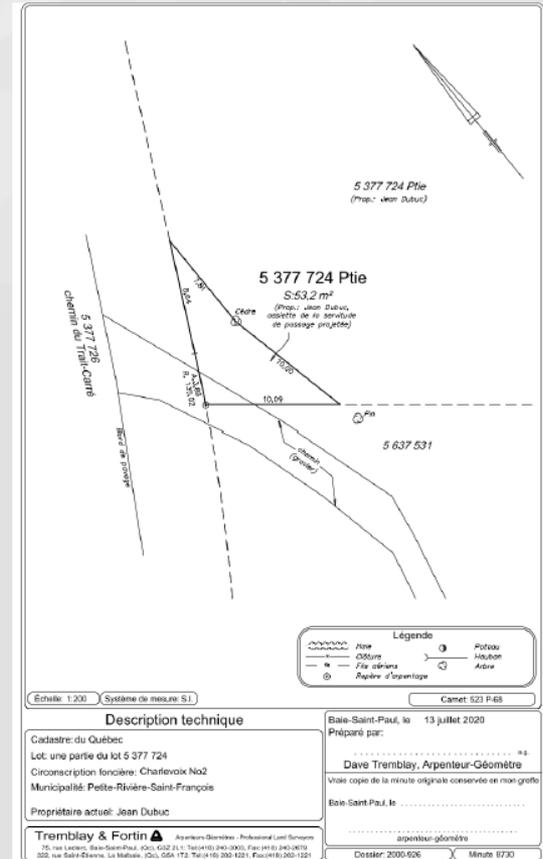
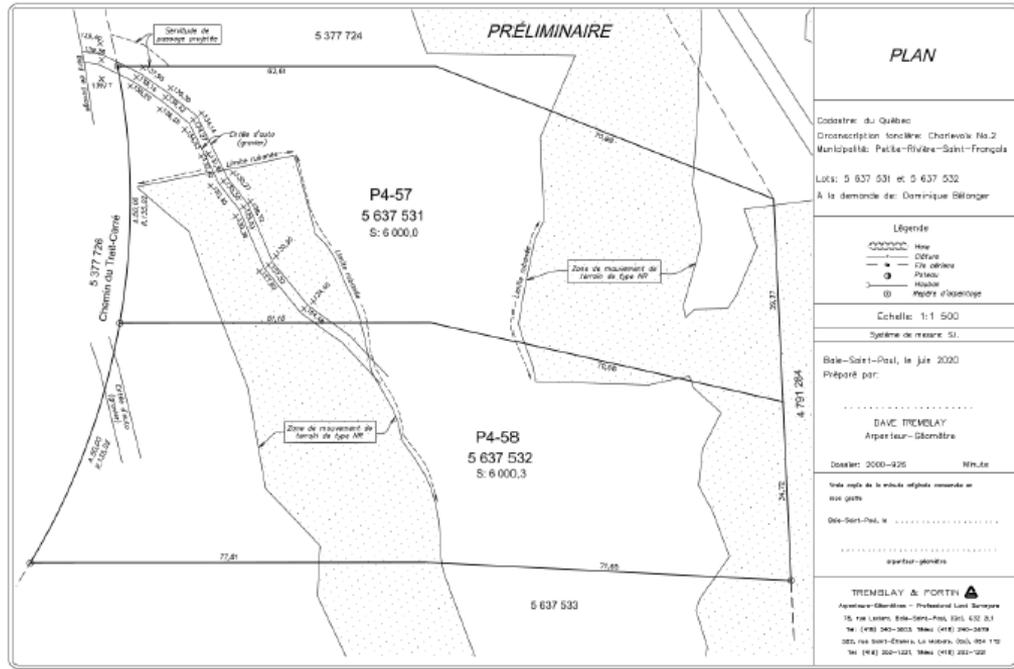


5.21- Demande de dérogation mineure relativement
à la construction d'un chemin d'accès au lot
5 637 531 à moins d'un mètre de la limite latérale
dudit lot

5.21-

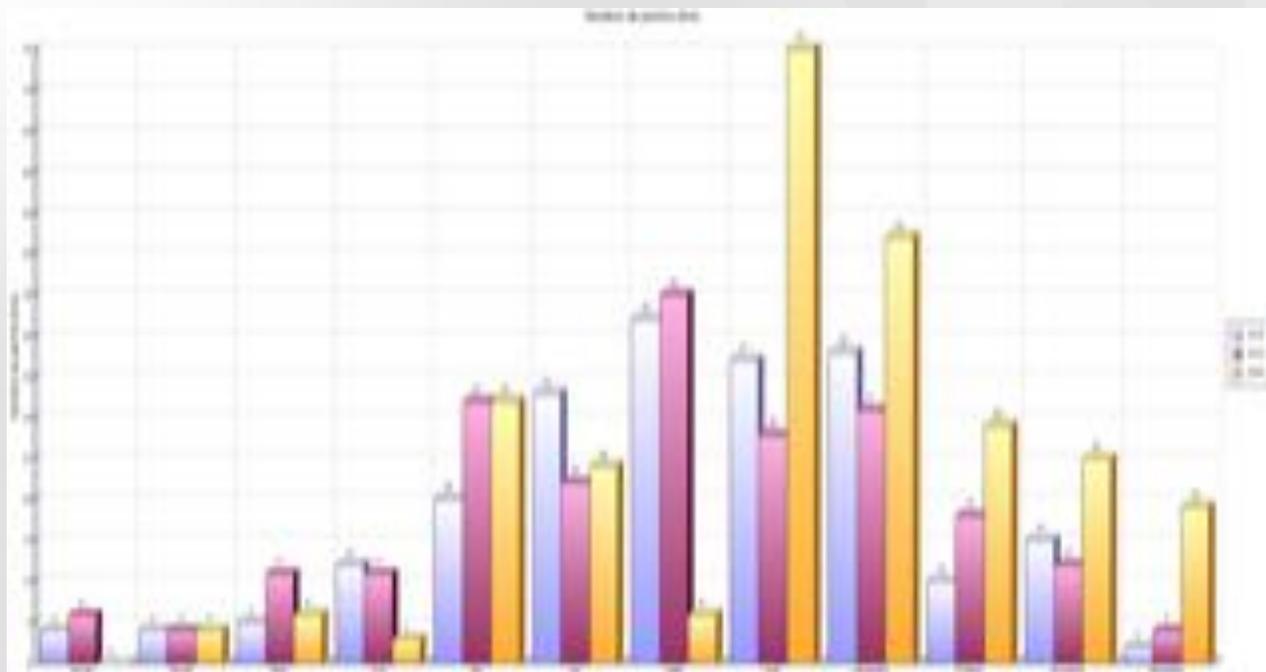


5.21-



6.- Prise d'acte des permis émis en décembre 2020

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François prend acte de la liste des permis émis en décembre 2020.



7.- Courrier de décembre 2020

8.- Divers

9.- Rapport des conseillers(ère)

10.- Questions du public